

SUD éducation Ain

Créé en septembre 2004 à la suite du mouvement interprofessionnel contre la réforme des retraites (2003), SUD Éducation Ain est un syndicat autonome (Solidaire, Unitaire et Démocratique), qui est membre de l'Union syndicale SUD Éducation Ain Rhône Loire, de la Fédération nationale des syndicats SUD Éducation et de l'Union syndicale interprofessionnelle Solidaires Ain.

SUD Éducation Ain syndique touTEs les salariéEs de l'éducation exerçant leur métier dans le département de l'Ain, à l'exclusion de celles et ceux qui appartiennent à la hiérarchie administrative et pédagogique (proviseurEs et adjointEs, principaux, principales et adjointEs, inspecteurs et inspectrices, etc.) : salariéEs du public et du privé, fonctionnaires et contractuelLEs, personnels de l'État et des collectivités territoriales (Conseil Régional, Conseil Départemental et communes), enseignantEs et non-enseignantEs, de la Maternelle à l'Université.

SUD Éducation Ain est un syndicat de lutte qui a pour double objectif la défense des salariéEs et la transformation de la société. Il lutte pour une société sans exploitation de l'humain par l'humain, où règne une égalité réelle et totale des individus et où chacun d'entre eux puisse se développer librement. Pour atteindre ce but, SUD Éducation Ain prône la mobilisation interprofessionnelle (grève générale) et l'auto-organisation des luttes, qui seule garantit la liberté et l'égalité des travailleurs.

Le fonctionnement de SUD Éducation Ain est conforme à son objectif. De type autogestionnaire, il préserve l'autonomie des adhérentEs : les décisions sont prises collectivement lors d'AG mensuelles auxquelles touTEs les adhérentEs peuvent participer, mais chacun est libre de les appliquer ou non. Les adhérentEs, qui peuvent bénéficier à tour de rôle de décharges syndicales, sont aussi invitéEs à représenter le syndicat dans les AG et réunions d'instance de l'Union syndicale Solidaires Ain, et dans les groupes de travail, commissions, conseils et congrès de la Fédération nationale des syndicats SUD Éducation.

Tableau des cotisations 2017-2018

Salaires net mensuel (€)	Cotisation annuelle (€)	Salaires net mensuel (€)	Cotisation annuelle (€)
- de 600	15	+ de 1 800	140
+ de 600	20	+ de 1 900	160
+ de 700	25	+ de 2 000	180
+ de 800	30	+ de 2 100	210
+ de 900	35	+ de 2 200	235
+ de 1 000	40	+ de 2 300	270
+ de 1 100	45	+ de 2 400	305
+ de 1 200	55	+ de 2 500	335
+ de 1 300	65	+ de 2 600	365
+ de 1 400	80	+ de 2 700	400
+ de 1 500	90	+ de 2 800	435
+ de 1 600	105	+ de 2 900	470
+ de 1 700	120		

au-delà de 3 000,00 € mensuel, ajouter 35 € de cotisation pour chaque tranche de 100,00 €

Remplir le bulletin d'adhésion et l'envoyer accompagné du règlement par chèque(s) à l'ordre de SUD Éducation Ain à :

SUD Éducation Ain
96 rue du Paradis
01450 Mérignat

Pour tout paiement échelonné, faire autant de chèques que de prélèvements et préciser au dos les dates d'encaissement souhaitées.

Bulletin d'adhésion

Nom Prénom :

Adresse personnelle :

Tél :

Email :

Adresse professionnelle :

Catégorie :

Discipline :

Échelon :

Titulaire / non-tit. / autre :

Date : Signature :

J'autorise SUD Éducation à faire figurer ces informations dans les traitements et fichiers informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6 janvier 1978 (Loi Informatiques et Libertés). Je garde tout droit d'accès à ces informations, ainsi que la possibilité de révoquer la présente autorisation en m'adressant à SUD Éducation.